



## **Audience DCPAF : Cycles horaires et capacités opérationnelles de la DIDPAF littorale**

**Jeudi 9 mars 2017, après les échanges du 27 février avec la DCPAF, sur la problématique de la DIDPAF littorale, une délégation UNSA Police, composée de Thierry Clair, secrétaire national Province, Bruno Cossin, son adjoint et Ludovic Hocquart, secrétaire départemental 62, a été reçue en audience à la DCPAF par Madame Valérie Minne, D.R.H. et Madame Valérie Coste, du bureau CEA.**

**L'UNSA Police sollicite des renforts d'effectifs sur la DIDPAF littorale :**

- ▶ **A minima 40 fonctionnaires pour la division transfrontalière;**
- ▶ **A minima 20 fonctionnaires pour le CRA.**

Consciente des difficultés que nous avons soulevées, la DCPAF a reconnu le bien fondé de notre demande et s'engage à demander un apport d'effectifs conséquent, lors du prochain mouvement général.

Pour l'UNSA Police, ce renfort d'effectifs permettra également l'ouverture de véritables discussions quant à la mise en place d'un cycle 2-2 / 3-2 / 2-3

Une analyse précise de l'activité des services DIDPAF littorale a été remise à la DCPAF.

**Changement de cycle aéroport Bâle-Mulhouse**

Un projet précis de cycle en 2-2 / 3-2 / 2-3, tenant compte des effectifs actuels et de l'activité passagers de l'aéroport, a été remis pour étude à Mme Minne.

**Locaux BCF/UAO**

Nous avons évoqué l'état déplorable des locaux dans lesquels nos collègues de la BCF exercent.

**A la demande l'UNSA Police, le prochain CHSCT SCR PN se rendra sur place.**

**« L'UNSA Police vous tiendra informé de l'évolution de ces dossiers. »**

*La délégation UNSA Police*

# **UNSA Police, le langage de vérité !**